



Avez-vous inscrit votre enfant à l'étude du soir "Devoirs faits" ?

publié le 10/09/2021

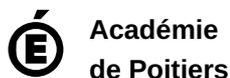
il est encore temps et ça commence lundi 13 septembre !

Descriptif :

Après la classe, il faut encore apprendre ses leçons et faire ses devoirs... Inscrivez votre enfant à l'étude du soir "Devoirs faits" !

 [etude_du_soir](#) (PDF de 145.3 ko)

L'étude du soir c'est tous les soirs de 16h45 à 17h45 sauf le mercredi.
Nous attendons les élèves !



**Académie
de Poitiers**

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.